

# Prix « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale » 2015

3<sup>e</sup> édition

APPEL À CANDIDATURE

Avec le soutien de



Vous êtes employeur dans l'ESS et vous avez mis en place des démarches de prévention des risques professionnels au sein de votre structure ou vous projetez de le faire ?

La Mutuelle CHORUM, dans son engagement en faveur de l'emploi de qualité, vous propose de participer au

## **Prix « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale »**

Ces prix récompenseront plusieurs types d'initiatives s'inscrivant dans les thématiques suivantes :

- ◆ **les troubles musculo-squelettiques (TMS)** : de la prévention au maintien dans l'emploi,
- ◆ **les risques psychosociaux (RPS)** : agir sur les facteurs de risques,
- ◆ **la qualité de vie au travail (QVT)** : prendre en compte l'organisation du travail (autonomie, rythme de travail, expression, consultation des salariés...),
- ◆ **la pénibilité** : de l'évaluation de l'exposition à des facteurs de risque à la mise en œuvre d'actions de prévention.

Ces prix ont pour vocation de :

- ◆ favoriser la mise en œuvre des démarches de prévention des risques professionnels,
- ◆ repérer, diffuser et promouvoir les pratiques innovantes participatives et adaptées au contexte de l'ESS.

### **Récompenses et valorisation**

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement dans leurs démarches :

- ◆ soutien à l'ingénierie du projet, réalisé par CIDES,
- ◆ soutien matériel à la mise en œuvre du projet, d'un montant maximum de **10 000 €**.

Les dossiers de candidature sont à envoyer **au plus tard le vendredi 19 juin 2015**

**Téléchargez le dossier de candidature complet sur le site CIDES :**

**[www.chorum-cides.fr](http://www.chorum-cides.fr)**



## Les conditions d'éligibilité

Seules les **structures de plus de 5 salariés adhérentes** à la Mutuelle CHORUM au titre de la couverture obligatoire de prévoyance collective peuvent concourir.

## Les critères d'attribution des prix

Plusieurs projets seront primés sur la base des critères de sélection suivants :

- ◆ l'inscription des projets dans le champ de la prévention primaire, visant à prévenir les risques en amont de la survenue d'incidents ou de dommages,
- ◆ l'implication de la direction dans le projet et les modalités de mise en œuvre de cette implication,
- ◆ l'implication du CHSCT et/ou des DP dans le projet et les modalités de mise en œuvre de cette implication,
- ◆ l'implication des salariés dans le projet et les modalités de mise en œuvre de cette implication,
- ◆ l'évaluation des risques professionnels formalisée dans le cadre du DUERP ou en cours,
- ◆ la prise en compte de l'organisation du travail dans le projet,
- ◆ la mise en œuvre d'une démarche appuyée sur un pilotage interne,
- ◆ un objectif d'« adaptation du travail à l'homme », selon les termes du Code du Travail,
- ◆ l'inscription du projet dans la durée.

*Les projets primés pourront être en phase de démarrage ou en cours de réalisation.*

## Le jury

- ◆ **L'Anact**, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
- ◆ **CIDES**, le centre de ressources et d'action pour l'emploi de qualité de la Mutuelle CHORUM
- ◆ **Le Centre de ressources en prévention** de la FMF
- ◆ **OETH**, accord relatif à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- ◆ **Santé & Travail**, le magazine mutualiste de référence des acteurs de la prévention en entreprise

La remise des prix aura lieu lors d'une **conférence organisée le 26 novembre 2015, à Paris**

**Faites-nous parvenir  
votre candidature**

Par courrier :

**Prix « Agir pour la prévention »  
CHORUM – CIDES  
56-60 rue Nationale  
75013 Paris**

Par email :

**prevention@chorum.fr**

# Prix « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale »

ORGANISÉ PAR :



**CHORUM** est la mutuelle de protection sociale complémentaire dédiée aux entreprises et aux salariés de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle met en oeuvre des garanties et services en prévoyance, santé, épargne, retraite et d'ingénierie sociale, adaptés aux besoins des salariés et employeurs de l'ESS.



Créé par la mutuelle CHORUM, **CIDES est un centre de ressources et d'action pour le développement de l'emploi de qualité dans l'Économie Sociale et Solidaire.** Conçu comme un outil au service des dirigeants et des salariés de l'Économie Sociale et Solidaire, CIDES produit des études pour mieux prendre en compte les évolutions du secteur, soutient les expérimentations innovantes des acteurs, et propose des outils pour faire évoluer les pratiques (prévention et santé au travail, ressources humaines, handicap, etc...).

Avec le soutien de

